



Instance : INC AT/MP

Lieu : Format mixte

Participants : CNAM-DRP, A. Thiebeauld, T. Balannec

OS, pour la CFE-CGC D. Le Page, G. Soudarin, Y. Martigny, J-C Poirier.

I - Actualités de la branche AT-MP – Préparation de la COG

- les travaux sont en ligne avec le calendrier ;
- pas d'information sur le cadrage COG, mais la DRP (Direction des Risques Professionnels) s'adosse à la CNAV pour l'immobilier et à la CNAM pour les moyens ; les trajectoires emplois et financière vont dépendre de ce cadrage ;
- mission IGAS en cours sur les résultats de la COG actuelle ;
- évaluation externe sur les actions de prévention.

I bis – Questions préalables des organisations syndicales

Les sujets évoqués sont :

- dysfonctionnement des outils autoportés ;
- absence de capitalisation des actions ;
- politique de communication de la branche pas en adéquation avec les ambitions ;
- logiciels contestés et mal fait (QRP et AMPRO) ;
- baisse des frais qui impactent les actions possibles des agents ;
- pourquoi aucun point tarification lors des INC.

Réponses de Anne Thiebeauld

- nous travaillons beaucoup avec le réseau
- TMS Pro est le seul programme autoporté et on peut dire qu'il est bon.

II – Point sur la formation enquêteurs AT-MP

La présentation à distance entraîne les réactions suivantes

- les enquêteurs vont-ils être inscrits au RCP → pas de réponse ;
- beaucoup ne tiennent pas la distance, car ils ne sont pas préparés à l'aspect humain lié à un accident grave, et qu'il n'y a pas de psychologue vers qui se tourner dans les Carsat ;
- en fait la formation est simpliste par rapport au métier → des efforts sont fait pour rendre celle-ci le plus proche possible du réel, seul 20 % des AT nécessitent une enquête mais il n'y a pas d'objectif de nombre d'enquêtes ;
- manque de relation formelle entre les enquêteurs Cpm et les services prévention, impossible de relire un rapport in extenso.

III – Évaluation des programmes de prévention

- Présentation rapide, en soulignant, mais pas trop, que le nombre de réponses peut entacher la qualité des statistiques (parfois présenté au dixième de pourcent, avec moins de 1000 réponses)
- la volumétrie est sur des moyennes qui ne veulent pas dire grand-chose, en fait 90 % des indicateurs portés par 50 % des effectifs → il est vrai que l'ICR fait rarement des suivis d'entreprise, mais c'est une façon simple et facile de présenter ;
- pour la DRP comme 3 % des entreprises font 30 % des risques, en cinq ans on peut faire le tour (ce qui donne l'impression que l'on doit changer 80 % de la cible tous les ans)
- le bilan ne dit rien du temps passé par les préventeurs sur ces actions « autoportés » → DRP n'a pas les chiffres ;

- quelles souplesses sont prévues dans les prochains programmes ? → DRP en réflexion pour de nouveaux indicateurs ;
- les entreprises semblent faire de plus en plus de juridique que d'actions de prévention → DRP pas plus d'actions recensés au niveau national ;
- le Parisien fait état d'une augmentation forte des AT → pas de remarque, car la source des chiffres n'est pas indiquée, cela semble être Eurostat mais sans indiquer le périmètre (entreprises privées, fonctionnaires ou artisans inclus?) ;
- si les entreprises semblent apprécier l'accompagnement, peu de retour des partenaires. Ceux-ci signant les CNO, il serait bon de mettre les produits dans celles-ci.
- Pour la DRP tout est beau, surtout dans TMS Pro.

IV – Expérimentation de programmes de prévention

- Il va falloir une COG à la hauteur des ambitions → la DRP n'est pas seule les CPAM aussi sont parties prenantes
- un des points de blocage est l'utilisation des outils mis à disposition, pourquoi ne pas utiliser de l'open source ? → c'est un sujet de réflexion à la DRP
- risque routier professionnel, existait dans une précédente COG maintenant il va falloir renouer des liens que l'on nous a demandé d'abandonner tels que préfecture ou CCI → cela ne devrait pas être difficile
- les salariés de l'Institution pourrait être des cibles des programmes → il y a une collaboration interne
- nous sommes souvent mal reçus par les autres établissements de l'institution → Réponse négative de la DRP.